



## Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives

### SAISON 2022/2023

#### PROCES-VERBAL N° 03

---

Réunion du mardi 09 août 2022

---

#### 1. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS

- 1.1. Classements initiaux
- 1.2. Confirmations de niveau de classement
- 1.3. Changements de niveau de classement

#### 2. CLASSEMENTS DES ECLAIRAGES

##### **VITRY SUR SEINE – STADE ROGER COUDERC – NNI 940810101**

L'éclairage de cette installation sportive était classé en niveau E6 jusqu'au 04/01/2024.

Contrôle de l'éclairage effectué par M. HAMZA, membre de la C.R.T.I.S., le 27/07/2022.

La C.R.T.I.S prend connaissance de la demande du propriétaire de classement en niveau E5 signée par le propriétaire le 20/07/2022.

Au regard des éléments transmis :

- Eclairage moyen horizontal : 142 Lux
- Rapport Emini/Emaxi : 0.50.
- Facteur d'uniformité : 0.83.

La C.R.T.I.S propose un classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 jusqu'au 09/08/2024.

##### **MONTLHERY – STADE PAUL DESGOILLONS – NNI 914250101**

L'éclairage de cette installation sportive était classé en niveau E5 jusqu'au 17/12/2021.

Contrôle de l'éclairage effectué par M. LAWSON, membre de la C.R.T.I.S., le 09/08/2022.

La C.R.T.I.S prend connaissance de la demande du propriétaire de classement en niveau E4 signée par le propriétaire le 08/08/2022.

Au regard des éléments transmis :

- Eclairage moyen horizontal : 332 Lux
- Rapport Emini/Emaxi : 0.56.

- Facteur d'uniformité : 0.72.

La C.R.T.I.S propose un classement de l'éclairage de cette installation en niveau E4 jusqu'au 09/08/2024.

Proposition de classement transmise à la F.F.F. pour décision finale.

### 3. AVIS PREALABLES TERRAIN ET ECLAIRAGE

#### **SAINT GERMAIN LES CORBEIL – STADE MUNICIPAL N°1 – NNI 915530101**

Cette installation sportive est classée en niveau T5 jusqu'au 11/05/2024.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande d'avis préalable pour la réfection de la pelouse mixte Football/Rugby, ainsi que des documents transmis :

- Demande d'avis signée du propriétaire le 11/02 2022.
- Lettre d'intention pour le projet de réaliser une installation sportive.
- Cahier des clauses techniques et particulières.
- Plan de situation
- Plan de masse du terrain
- Plan des vestiaires

La C.R.T.I.S. émet un avis préalable favorable pour un classement de niveau T5.

#### **SAINT GERMAIN LES CORBEIL – STADE MUNICIPAL N°2 – NNI 915530102**

Cette installation sportive est classée en niveau T5 jusqu'au 16/12/2024.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande d'avis préalable pour un projet de mise en place d'un gazon synthétique, ainsi que des documents transmis :

- Demande d'avis préalable signée du propriétaire.
- Plan du terrain avec les tracés mixte foot/rugby.
- Plan des vestiaires.
- Plan de masse.

La C.R.T.I.S. émet un avis préalable favorable pour un classement au niveau T5 SYN.

#### **SAINT GERMAIN LES CORBEIL – STADE MUNICIPAL N°1 – NNI 915530101**

L'éclairage de cette installation sportive n'avait jamais été classée.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande d'avis préalable pour l'installation d'un éclairage, ainsi que des documents transmis :

- Demande d'avis préalable signée par le propriétaire le 03/06/2022
- Plan du terrain (dimensions de 105m x 68m)
- Etude d'éclairage du 05/07/2022

Au regard des éléments transmis :

- Eclairage moyen horizontal : 183 lux
- Facteur d'uniformité : 0,83
- Rapport Emin/Emax : 0,62

La C.R.T.I.S. émet un avis préalable favorable pour un classement de cet éclairage au niveau E6

#### **SAINT GERMAIN LES CORBEIL – STADE MUNICIPAL N°2 – NNI 915530102**

L'éclairage de cette installation sportive n'a jamais été classée.

La CRTIS émet un avis préalable favorable pour un niveau E6.

### 4. DIVERS